



REPUBLIQUE DU SENEGAL  
Ministère des Infrastructures, des Transports  
Terrestres et du Désenclavement



BANQUE AFRICAINE DE  
DEVELOPPEMENT (BAD)

**AGEROUTE SENEGAL**  
(Agence des Travaux et de Gestion des Routes)



## **Avis d'Appel d'Offres National – Cas sans préqualification**

**N° D/1581/F**

### **Programme de désenclavement des zones agricoles et minières Phase 1 (PDZAM-1)**

#### **Acquisition de deux ambulances médicalisées.**

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le quotidien « l'AS » du 20 décembre 2021 et celui relatif au programme de désenclavement des zones agricoles et minières phase 1 (PDZAM-1) publié le 23 juin 2022 dans le quotidien « l'AS ».
2. Le Gouvernement de la République du Sénégal a obtenu un financement de la Banque Africaine de Développement (BAD) pour financer une partie du coût du Programme de désenclavement des zones agricoles et minières Phase 1 (PDZAM-1), et a l'intention d'utiliser une partie de ces financements pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à l'acquisition de deux ambulances médicalisées.
3. L'Agence des Travaux et de Gestion des Routes (AGEROUTE) Sénégal, agissant au nom et pour le compte du Ministère des Infrastructures, des Transports Terrestres et du Désenclavement, sollicite des offres fermées de la part de Soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour la fourniture et l'immatriculation de **deux ambulances médicalisées**.
4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres national tel que défini dans le Décret N° 2014 – 1212 du 22 septembre 2014 portant Code des Marchés publics, et est ouvert à tous les candidats éligibles.

5. Les Soumissionnaires éligibles peuvent obtenir des informations auprès de l'Agence des Travaux et de Gestion des Routes (AGEROUTE) Sénégal Courriel : [ageroute@ageroute.sn](mailto:ageroute@ageroute.sn) ou [rndour@ageroute.sn](mailto:rndour@ageroute.sn) ou [bfofana@ageroute.sn](mailto:bfofana@ageroute.sn) ou [mcsamb@ageroute.sn](mailto:mcsamb@ageroute.sn) et prendre connaissance du Dossier d'Appel d'Offres du lundi au vendredi pendant les heures de travail de 08 heures à 17 heures (GMT) à compter du **06 octobre 2022** à l'adresse mentionnée ci-dessous AGEROUTE, Rue David Diop x Rue F, Fann Résidence, Dakar, Sénégal.

Un exemplaire du DAO est disponible sur place pour consultation.

6. **Les exigences en matière de qualification sont :**

**Capacité financière**

Le Candidat doit fournir ses états financiers certifiés par un cabinet d'expertise comptable ou un expert-comptable agréé par l'ONECCA ou organe assimilé pour les trois (03) dernières années à compter de 2019 (2019, 2020 et 2021).

**Capacité technique**

Le Candidat doit prouver, documentation à l'appui qu'il satisfait, aux exigences de capacité technique ci-après :

- Fournir une attestation garantissant un service après-vente performant au Sénégal constitué de :

- Un (01) magasin de stockage de pièces de rechange ;
- Un (01) atelier de réparation et d'entretien performant, disposant d'un personnel expérimenté dont un cadre supérieur et deux ouvriers qualifiés
- Un (01) véhicule de dépannage équipé de moyens de remorquage

- avoir exécuté, au cours des cinq dernières années à compter de 2017, au moins deux (02) marchés d'acquisition de véhicules ayant chacun un montant minimum de 74 000 000 F CFA TTC.

La similarité portera sur la quantité et la nature spécifique des fournitures mais également sur le service après vente offert.

**Le soumissionnaire devra fournir pour chaque référence donnée le procès verbal de réception ou d'acceptation des fournitures ou une attestation de service fait délivrée par le maître d'ouvrage (l'acheteur) et une copie du contrat signé et approuvé.**

Pour plus de détails, voir le dossier de Dossier d'Appel D'Offres

7. Le Dossier d'Appel d'Offres en français peut être acheté par tout Soumissionnaire en formulant une demande écrite à l'adresse ci-après : AGEROUTE, Rue David Diop x Rue F, Fann Résidence, Dakar, Sénégal, contre un paiement non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) Francs CFA à verser au compte n° SN153 01301 301090002540 ouvert au nom de l'AGEROUTE SENEGAL auprès de la banque UBA sise à la Route des Almadies.
8. Les Offres doivent être déposées au Secrétariat de la Cellule de Passation des Marchés (CPM) de l'AGEROUTE SENEGAL, sis à l'adresse ci-dessus au plus tard le **08 novembre 2022 à 11 heures 30 minutes précises (GMT)**.

Les Offres électroniques ne seront pas autorisées. Les offres soumises après la date et heure limite de dépôt des offres, ne seront pas acceptées.

Les Offres seront ouvertes publiquement en présence des représentants désignés des Soumissionnaires à l'adresse ci-dessus le **08 novembre 2022 à 11 heures 30 minutes précises (GMT)**.

Les offres doivent être valides pour une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de leur soumission.

Elles doivent comprendre une garantie de soumission émise par une institution financière agréée par le Ministère des Finances et du Budget d'un montant de un million (1 000 000) francs CFA.

La garantie de soumission reste valable 28 jours après expiration de la durée de validité des offres.

**Le Directeur général**

**Ibrahima NDIAYE**